

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 19 (1931)
Heft: 5

Artikel: Le mouvement radical du 6 janvier 1847
Autor: Collomb, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

XIX^{me} Année

Nº 5

Septembre-Octobre 1931



LE MOUVEMENT RADICAL DU 6 JANVIER 1847 D'APRÈS UN DOCUMENT LATIN INÉDIT

par A. COLLOMB.

Découverts fortuitement dans la couverture d'un tome de l'*Historia Collegii*, par la sagacité de l'un de nos dévoués bibliothécaires, les feuillets dont je vais essayer de déchiffrer les rébus, me paraissent faire partie de ce fameux Journal, dans lequel les RR. PP. Jésuites avaient la louable habitude de consigner tous les faits, menus ou importants, survenus dans la vie du Collège St-Michel.

Griffonnées et brouillonnées, ces notes, certainement contemporaines des événements qu'elles décrivent, semblent n'être qu'un premier jet hâtif, surchargé de ratures ; des phrases ou des membres de phrases sont rayés d'un trait de plume ; par ci, par-là on y surprend des corrections faites d'une autre main peut-être, et à coup sûr avec une encre plus pâle. Ces dix pages in-folio, œuvre, semble-t-il, d'un professeur ou d'un élève de notre illustre Collège, sont rédigées en latin académique, les

RR. PP. ayant l'habitude, fort sage d'obliger les nourrissons des Muses à de longues promenades dans les Jardins des racines grecques ou latines. Ils y rencontraient Théocrite et Virgile, Aristophane et Térence, Sophocle et Sénèque et tant d'autres grandes ombres des Champs Elyséens. Notre annaliste inconnu a dû certainement être un familier de Marcus Tullius, son latin est farci de réminiscences cicéroniennes et parfois en le lisant, j'ai eu la vision du grand Consul apostrophant Catilina et le sidérant de son terrible *Quousque tandem*, bientôt suivi du funèbre *Vixere*.

Ajouterai-je que ce latin, émaillé de fleurs de rhétorique, est loin d'avoir cette clarté sereine qui sied à l'histoire et que plus d'une fois je me suis reporté aux jours lointains des abracadabantes versions sans dictionnaire. Mais tel quel, il convenait qu'on le mit en lumière: ne nous parle-t-il pas, ce vieux témoin d'heures sombres, d'événements dont il est opportun de dire avec le poète: *Et haec quondam meminisse juvabit: nostra res agitur*.

Ajoutons pour les esprits curieux de renseignements supplémentaires, qu'à notre connaissance, il a paru sur cette journée, aube grise de journées plus tristes encore, deux documents contemporains: l'un est la brochure qui a pour titre: *Déroute des corps francs dans le canton de Fribourg, le 7 janvier 1847*, l'autre est une lettre adressée de Fribourg, le 9 janvier 1847, au colonel Karl-Viktor May de Büren, à Berne, par Auguste Pahud, précepteur des enfants de M^{me} de Lentzbourg de Castellane. Elle relate, pour ainsi dire heure par heure, la marche des événements dont nous allons nous occuper. Elle a été publiée, avec un avant-propos légèrement tendancieux des éditeurs, dans le n^o de juillet 1909 de l'*Helvetia*, Bulletin de la Société académique radicale de ce nom, qui paraît à Berne.

Mais il est temps d'en venir à notre médiocre rapsodie, dont je ne garantis ni l'exactitude du texte, parfois indéchiffrable, ni celle de la traduction.

POLITICI TUMULTUS

Libido quaedam furens atque ebria dominandi in Sacris perinde atque profanis, quae aliquot abhinc annis Badensium articulorum¹ colluviem ferino pastu enixa est, indeque progressa plerisque Helvetiae pagis more cancri incubuit. Haec eadem morbi insania, etiamnum secretis quibusdam pagi nostri capitibus insidens, novam istam rerum omnium ruinam molita est. Cum enim rerum politicarum cursus solerti praesidum cura, nixam religionem et stabilitatem pacis intenderit, homines ruinis alienis crescere assueti, se fecisse putaverunt nihil, nisi utriusque culmina ordinis uno eodemque funere tumulassent.

Jam dudum in tenebris adoleverunt funesta consilia, furtivis clancularium cœtum pecuniis saginata; sed prorrumpendi potestatem et petulantiam coercebant notus imperantium vigor et devota religioni auctoritas. Nunc tandem devoluta ad Bernates rerum helveticarum directione, aut desistendum a consiliis, aut aliquid audacioris facinoris sibi tentandum putaverunt.

Tumultes politiques.

La fureur de la passion et la soif de domination dans les choses sacrées aussi bien que sur le terrain profane qui depuis quelques années a trouvé un aliment bestial dans les articles de Baden¹ se sont comme un chancre, répandues sur toutes les contrées de la Suisse.

Cette folie morbide s'emparant aussi de quelques cerveaux de notre canton a tenté de machiner chez nous la ruine de nos institutions. Comme en effet la marche des affaires politiques, grâce à la sollicitude du gouvernement, avait pour but le maintien de la religion et la stabilité de la tranquillité générale, certains individus accoutumés à s'élever sur la ruine du prochain, s'imaginèrent n'avoir rien fait tant qu'ils n'auraient pas enterré dans la même tombe les têtes de l'ordre civil et religieux.

Déjà s'étaient fait jour dans l'ombre de funestes desseins, fruits de conciliabules secrets soutenus par des subsides mystérieux, mais la ferme et noire vigilance d'un pouvoir et d'une autorité dévoués à la religion en avait jusqu'ici empêché l'élosion.

¹ Il s'agit des fameux *quatorze articles* issus de la conférence tenue à Baden, au printemps de 1834, par les délégués de Berne, Lucerne, Soleure, Bâle-Campagne, St-Gall et Argovie. Ils prétendaient régler les rapports entre les deux pouvoirs et n'arrivaient qu'à résumer la législation de Joseph II en matière de culte. Grégoire XVI, par encyclique du 17 mai, fulmina l'anathème contre ces résolutions que les gouvernements radicaux s'empressèrent d'ériger en loi.

Cruento latrocinio multifariam praeludunt. In comitiis primum ferocius tumultuantur, ast ubi retorta in se orationum suarum fulmina senserunt, tum mollito in speciem sermone, ad concitandam ruri multitudinem animum manusque applicuerunt. Libellos spargunt, cœtus cogunt populares, in quibus suscepto in speciem populi patrocinio plenis coetu vociferationibus, sanguinolentas belli faces incendunt et crebra faciunt semina rebellionis. Nil horum effugiebat intentae sagaciam auctoritatis. Unde cum 20 decembris cœtus ejusmodi haud procul a Stavia coaluisset 400^{tis} fere hominibus frequens essetque petulantius auctoritati insultatum, tunc, reipublicae administra potestas, interposita prohibitione occasione hanc rebellionis

Mais voici qu'enfin la direction générale des affaires helvétiques ayant été dévolue aux Bernois (*Vorort*)¹, ces artisans d'intrigues pensèrent qu'il fallait, ou renoncer à leurs desseins ou se résoudre à tenter l'audace d'un forfait.

Ils préludèrent de diverses façons au brigandage sanglant. On commença par des assemblées plus tumultueuses, mais s'apercevant que toutes ces foudres oratoires allaient leur retomber sur le nez, ils changèrent de tactique et mirent tous leurs soins à soulever les campagnes. On répand des pamphlets², on convoque des assemblées populaires, dans lesquelles sous prétexte d'épouser la cause du peuple, on se répand en criailles, on agite les torches sanguinaires de la guerre et l'on répand partout d'abondantes semences de révolte.

Mais aucune de ces manœuvres n'avait échappé à la sagacité du pouvoir mis en éveil. Aussi, comme à la date du 20 décembre 1846, une assemblée forte d'environ 400 participants s'était tenue

¹ Il paraît prouvé que le signal du soulèvement partit de Berne et que le Vorort en était informé dès le 6 au matin ; aussi prit-il toutes dispositions utiles aux fins de seconder le mouvement insurrectionnel, si une prolongation des troubles lui donnait prétexte à intervention. En tout cas, dans la matinée du 8, MM. Stockmar et Wieland (l'attitude de ce dernier dans les affaires d'Argovie l'avait rendu justement suspect aux catholiques), se trouvait à Fribourg pour « féliciter » le gouvernement et surtout s'employer en faveur des coupables.

² Par exemple la fameuse brochure : *Coup d'œil sur l'état des finances*, réfutée par le gouvernement par sa « Réponse au Coup d'œil ».

officinam claudendam, rebellibusque sonorum illud coetum artificium e manibus extorquendum putavit. Cumque incusaret excessus potestatis, indicta simul in 8^{em} januarii comitia generalia, quo precario vetito stabilio legis auctoritas accederet. Haec quidem 6^o januarii geruntur.

Hic ubi manipulus radicalium ita intercludi sibi facinus senserunt, tum ipsa nocte proevertera fatalem ictum, arreptis undequaque armis constituunt, dum interea praemonitis Bernensibus ne quod collusionis dubium superasset, Friburgensium fines expedito jam milite urgebant.

Itaque 6^o januarii, circa 10^{am} noctis horam, cum omnia in pago creduntur nocturnis tenebris obvoluta in ternis famosissimis radicalium officinis, in agro scilicet Moratensi, Bullensi et Brollensi, praecipiti aguntur tumultu omnia; mox terna hominum agmina, vinum et crapulam eructantia, ex tabernis velut ex totidem trojanis equis emergunt; Friburgum inclamantia, Friburgum voto, gressu, oculis et ore toto anhulantia.

Indictus erat conveniendi locus in ejus collis jugo quae versus Staviam, urbi proximae ineminet ac patibuli dicitur, tempus vero confluendi hora 4^a matutina.

près d'Estavayer (ce fut à Montet) dans laquelle on avait copieusement insulté à l'autorité, le pouvoir qui avait la charge de la chose publique saisit cette occasion d'interdire cette officine de rébellion et d'arracher des mains des meneurs ce prétexte sonore de troubles. Comme on criait à l'abus de pouvoir il convoqua en même temps, pour le 8 janvier, une session du Grand Conseil dans le but de donner à sa défense l'autorité de la loi.

Voici ce qui se passa le 6 janvier.

La poignée de meneurs radicaux comprenant que son projet allait avorter, se résolut à porter cette nuit même le coup fatal et à prendre les armes un peu partout. On avait eu soin, entre temps d'aviser Berne et de peur qu'un doute ne subsistât sur cette collusion, les Bernois occupèrent militairement les frontières fribourgeoises.

Donc le 6 janvier, vers les 10 h. du soir, alors que tout dans le canton repose enveloppé dans les ténèbres de la nuit, dans les trois plus fameux antres radicaux, à savoir dans le Murtenbiet, dans la contrée de Bulle et le pays de la Broye, on se hâte de tout préparer pour un rapide mouvement; et bientôt trois troupes d'ivrognes éructant l'ivresse sortent des pintes comme d'autant de chevaux de Troie, en criant: « A Fribourg, à Fribourg », vers qui les poussent leurs désirs, leurs pas, leurs regards, leurs cris.

On avait assigné, comme lieu

Inde ubi primo tormentum bellum pugnae signum irrugiisset, sociato impetu in urbem irrumpendum, dum interea conjuratorum manus infra urbis ambitum delitescens, vinculis et ferro praecepit capitibus, resistendi cogitatum ademisset, apertumque fuisset conjurato sceleri per urbem debacchandi licentiam.

Haec quidem eorum consilia, at hic exitus.

Ipsa die quam sœva illa nox excipiebat, juvenis philosophiae alumnus, Moratum otiosa deambulatione petierat, ibi cernit omnia bellico instructa apparatu. Quaerit ex stabulario, quorsum haec instruantur ?

In Friburgense, inquit, Gubernium hac nocte exturbandum, cui nos tumulando ibimus. Ad haec ille nil moratus gressum urget, Aventicum ire simulans, moxque extra urbem retorto itinere Friburgum alato pede regreditur, Praesidem adit, denuntiat omnia : convocantur extemplo rei militaris et administratoriae consilia, expeditis quaqua versus exploratoribus. Brevi postea, primus Morato redux renuntiat geri omnia ut juvenis edixerat.

Interea custodia civica coalue-

de ralliement cette colline qui, du côté d'Estavayer, domine la ville et qui s'appelle les Fourches¹ et comme heure de rassemblement 4 h. du matin. De là, dès qu'un coup de canon aurait donné le signal de l'attaque, on devait se précipiter sur la ville, pendant qu'au dedans de celle-ci, des conjurés qui s'y cachaient auraient à arrêter les chefs principaux, leur enlevant par les chaînes et le fer toute idée de résistance, et que toute licence d'assouvir leur rage et leur passion serait donnée aux criminels conspirateurs se répandant dans la cité.

Tels furent les projets, mais voici quelle en fut l'issue.

Le jour même qui devait suivre cette nuit atroce, un jeune étudiant élève de Philosophie était allé se promener à Morat². A la vue de tout le remue-ménage militaire qui s'y faisait, il s'informa auprès d'un palefrenier du but de ces préparatifs et de ce branlebas. — *Contre le gouvernement de Fribourg que nous allons enterrer cette nuit*, lui fut-il répondu.

A ces mots, sans plus tarder, il se met en route en feignant de se diriger sur Avenche, mais sitôt hors de ville, il rebrousse chemin et, comme s'il avait des ailes aux talons, il se hâte de rentrer à Fribourg, va trouver l'Avoyer (M. Fournier), lui apprend tout ce qui se trame : immédiatement on convoque les Conseils militaire et diplomatique et l'on expédie des

¹ S'agit-il de la colline du Guntzett où s'érigaient la masse sinistre du Gibet et la roue ?

² Il s'appelait Paul Wicht.

rat, distributaeque sunt custodiae. Mox alter a Stavia nuntius, a Praefecto submissum Gubernium monet, sexcentos ex sua praefectura, friburgensem viam ingressos. Tunc hora noctis 11, excipit alius referens visus a se in Wuippens primas Bullensium turmas. Haec ubi omnia certam fecerunt facinoris audaciam extemplo, auctoritatis jussu, campanarum fragor toto agro friburgensi infremuit et ruricolis quos alta quies tenebat incurios, ferale belli incendium denuntiat.

Ubi lugubris ille campanorum clangor sub alto noctis silentio inaudiit, sensere fidae mentes patriae calamitatem, inhorruere paricidarum amentiam et quasi ad optimae matris vocem exciti, correptis armis, ad suos quique pastores et duces convolarunt. Patuerunt sacrae Aedes et nox fulgoribus facium peneversa in diem.

Non capiebant multis in locis, Ecclesiarum angustiae irruentiam turbarum multitudinem, viorum scilicet et juvenum, mulie-

émissaires dans toutes les directions. Une estafette envoyée à Morat revient bientôt et confirme les dires du jeune étudiant.

Dans l'intervalle, la garde civique s'était rassemblée et les postes avaient été assignés. Peu après arrive un courrier envoyé par le Préfet d'Estavayer (M. Gardian) qui apprend que 600 hommes de son district sont en marche sur Fribourg. A 11 h. du soir, arrive un autre courrier qui affirme avoir vu à Vuippens l'avant-garde de la colonne des Bullois.

Ne pouvant plus douter, maintenant du coup d'audace qu'étaient en train de tenter les insurgés, le gouvernement donne l'ordre de faire sonner le tocsin dans toute la campagne fribourgeoise et l'appel des cloches apprend aux paysans qu'un profond sommeil surprenait sans défense, que l'horrible incendie de la guerre s'allume.

Dès que le son lugubre des cloches éclatant dans la nuit eut retenti, tous ces cœurs loyaux frémirent à l'ouïe des calamités qui menaçaient la patrie en butte à des projets parricides et comme excités par la voix de la meilleure des mères, saisirent leurs armes et coururent se ranger sous les ordres de leurs pasteurs et de leurs chefs respectifs. Les églises ouvrirent leurs portes et grâce aux lueurs des torches la nuit fut presque changée en jour.

Dans bien des paroisses, les églises étaient trop petites pour contenir les foules qui s'y précipitaient, hommes et jeunes gens,

rum, quoque ac parvulorum, patres, conjuges, fratres ac liberos eo loci comitantium. Ibi permixti et virilis vigor aetatis et senum decora canities et imberbis flores juventae in subitum agmen coaluerant, habitu quidem agresti, at militari animo et alacritate formidandum.

Haud ibi morae protractae, sed ubi pastor brevi oratione instantiam periculi et religiosi in patriam officii debitum exposuisset, tunc posita coram altaribus arma benedicta, pronuntiata generalis absolutio peccatorum, statimque accelerata profectio, dum interea omnia confuso armorum strepitu et remanentium mulierum gemitibus et alta comploratione personarum.

Cepit urbs, ex repentina terrori, liberius respirare ubi primos affluentium ruricolarum fluctus conspexit quoque sinu complexa est. Statim unus alterve militum manipulus, adrepenti per tenebras hosti obvium objectus. Erant tamen civium mentes incerta adhuc expectatione arrectae, cum hora 5 $\frac{1}{2}$, ex ea urbis parte quae Bernae obvertitur, insolitus audiens cœpit rumor, adventantium turmarum sensim invalescens, Veluti dum portendente immamen coelo procellam vastum aetheri murmur infremit et irati mugire venti incipiunt. Mox distincti bellici concentus et concinuentium fragor vocum, tum discussa caligine in aditu ipso aerii, pontis, immensis Germanorum phalanx (en dessous Landsturm) conspicitur, ex omni paroeciarum

femmes et petits enfants accompagnant des pères, des époux, des frères et des fils. On y voyait unis la vigueur de l'âge mûr, les cheveux blancs de la vieillesse et l'imberbe fleur de la jeunesse, tous se formaient en troupe hâtive, équipée sans doute à la paysanne, mais redoutable par l'esprit et l'ardeur militaire qui l'inspiraient.

On ne s'attarda pas davantage, car dès que les curés, en quelques brèves paroles, eurent dénoncé le péril et exposé le devoir sacré envers la patrie qui incombait à chacun, on procéda à la bénédiction des armes, déposées aux pieds des autels, et l'absolution générale ayant été donnée, l'ordre d'un départ accéléré retentit, au milieu du cliquetis des armes, des gémissements et des sanglots des femmes qui restaient.

Revenue d'un moment de stupeur subite, la ville de Fribourg se mit à respirer plus librement dès qu'elle vit affluer dans ses murs les premiers contingents de la campagne et qu'elle les eût accueillis dans son sein. Aussitôt des pelotons de soldats sont envoyés à la rencontre des ennemis s'approchant à la faveur des ténèbres. Mais l'esprit des citoyens dans l'incertitude de ce qui se passait demeurait encore dans l'inquiétude quand tout-à-coup, vers les 5 h. $\frac{1}{2}$ une rumeur insolite se fit entendre dans cette partie de la ville qui regarde vers Berne, c'était un bruit de troupes en marche qui allait grandissant comme le murmure avant-coureur de tempête qui remue l'éther

varietate collecta, quarumque suos pastores et veteranos duces habentium.

“Jam vero incredibilis tota urbe laetitia personuit, nonnullorum hispidae facies repentina metu contractos obriguere.

Nihil audiebatur praeter jubilantium voces et permixtos clamoribus cantus et plausus, religioni, sacerdotio, magistratui, perenne faustumque vivere acclamantium, *rebellibusque contra mortem et ruinas et exterminium terrificis vocibus infrementium* (ceci a été rayé d'un trait de plume). Nusquam visa justior in ferale bellum profectio. Nisi cruentus ille conspectus armorum falcium et lancearum totus denique unde quaque fervens belli apparatus aliud loqueretur, eos ad triumphi celebritatem proficisci quis credidisset potius quam ad incerta pugnarum discrimina.

In nostris aedibus tota nocte auditae militum confessiones: ubi vero dies illuxit, obsessa fideli milite tribunalia... quin umquam totis iis diebus confitentium concursus destiterit.

Jam insinuavimus, nostros quoque juvenes, subito illo rerum turbine abreptos, ad arma convolasse. Interruptae itaque scholae, Lycaeum et Gymnasium auditoribus et alumnis vacuata, ad-

quand s'élève le premier mugissement des vents. Bientôt on perçut distinctement des chants militaires et l'écho des voix. Et alors la nuit s'étant dissipée, on aperçut à l'entrée du Pont suspendu l'immense troupe du landsturm de la partie allemande, formée des contingents de toutes les paroisses et chacune ayant à sa tête son curé et ses vieux chefs¹. Ce fut alors une indiscible explosion de joie dans toute la ville, tandis que les traits pointus de quelques faces rébarbatives s'allongeaient et se figeaient de terreur.

On n'entendait partout que des cris de joie, que chants et applaudissements acclamant la religion, le clergé, le gouvernement à qui l'on souhaitait prospérité et longue vie, par contre, c'étaient des cris de mort à l'adresse des insurgés, des menaces terribles de ruine et d'extermination. Jamais entrée en guerre n'apparut plus juste. N'était ce sanglant appareil d'armes, de faulx et de lances et tous ces ardents préparatifs de guerre, vous eussiez cru plutôt à une marche triomphale vers la gloire qu'à un départ pour les hasards incertains et les crises décisives des batailles.

Dans notre maison, on entendit toute la nuit les confessions des

¹ A la tête de ces braves gens se trouvaient le commandant Surbeck, son adjudant Christ Bæriswyl et le curé de Tavel, M. Zbinden. Cette colonne, forte de 2000 hommes, dut bivouaquer sur la Place Notre-Dame où les RR. PP. Cordeliers leur firent apporter d'énormes chaudières de soupe et du pain.

ventantibus in dies novis militibus, patuere.

His religiosae jura hospitalitatis, quantum sinit liberaliter persoluta. Quae quidem a ducibus et militibus repensa est benevolam admodum grati animi testificatione. Fuerunt autem bina fere millia. Eorum vero apud nos commoratio non modo gravis non extitit, sed contra suavem effecit religiosa militum alacritas et indoles jurgandi nescia.

Interea qui fuerant hostibus objecti milites, aliqua quidem eorum foeda vestigia, captivos item complures e segniore fuga retractos nacti sunt, hostem vero ipsum nusquam offenderunt.

Moratensium cohors, quam primum e nocturno aeris stridore sibi cum non dormientibus instar congressum intellexit, tum militem praestolari ausa non est, sed

soldats, et à l'aube tous les tribunaux de la pénitence furent assiégés par la piété militaire et pendant tous ces jours, ce fut le même concours de pénitents auprès des confessionaux.

Nous avons laissé entendre déjà que nos jeunes gens entraînés dans ce rapide tourbillon des événements avaient couru aux armes¹. Les classes furent donc interrompues, et le Lycée et le gymnase, vides de leurs auditeurs et élèves, furent ouverts aux troupes qui arrivaient de jour en jour. Autant que nous le pûmes, nous exerçâmes envers elles les devoirs d'une religieuse hospitalité, nous en fûmes récompensés par le témoignage de la gratitude des officiers et des soldats. Ceux-ci étaient au nombre d'environ 2000. Non seulement leur séjour chez nous ne nous fut pas à charge, mais ce devoir nous fut rendu agréable par la ferveur religieuse des hommes et leur bon esprit qui les tint à l'abri de toute querelle et de toute aigre réclamation.

Pendant ce temps les patrouilles envoyées en reconnaissance rencontrèrent bien les traces honteuses du passage de l'ennemi, elles firent nombre de prisonniers cueillis en pleine fuite, mais jamais elles ne purent prendre contact avec lui.

La colonne des Moratois, en marche sur Fribourg apprenant par le son du tocsin qu'elle n'au-

¹ Effectivement, une quarantaine d'étudiants s'étaient dès les premiers jours de 1846 offerts à s'organiser en garde civique; le 3 février on décida d'en former le noyau d'une compagnie de carabiniers.

maturata se fuga subtraxit, ve-
cordem tamen animi ferociam tru-
cidato secus viam inermi homine
declaravit¹.

Broyliensium vero manipulus,
ubi dies illuxit, audaciores de
Grye (du Bry ?) captos vidi-
reliquos ante lucana fuga dilap-
sos, qui supererunt viri 50, cum
in vico solitario Grolley, indeco-
rae noctis taedia vino levare insti-
tuunt, ecce, relictæ ibidem mu-
lières fustibus et funis tabernam
invadunt; primo in limine qua-
tuor ex istis viros fuste humo af-
fligunt, tunc in cubiculum progres-
sae, potantem gentem adorunt
et in honoris vulneribus crue-
tant et misere tractassent nisi
fugam metus praecipitasset per

rait pas affaire à des dormeurs,
n'osa pas se frotter à la troupe,
et battit en retraite par une fuite
précipitée, mais non sans donner
une preuve affreuse de sa féro-
cité, par l'assassinat d'un mal-
heureux sans défense rencontré
sur sa route¹.

Quant à la colonne des Broyards
sitôt l'aube levée, elle put se ren-
dre compte que les plus audacieux
d'entre eux avaient été faits pri-
sonniers, que d'autres avaient
pris la fuite à la faveur des ténè-
bres. — Le reste, une cinquantaine
d'hommes, arrivés au village de
Grolley —, résolut d'oublier dans le
vin les ennuis de cette nuit sans
gloire. Mais voici que les femmes
de Grolley², armées de bâtons et

¹ Cette malheureuse victime était un certain Rohrbasser, au service de la famille de Zurich. Il s'était joint à quelques hommes du Landsturm de Barberêche qui rejoignaient leur unité à Fribourg; mais égarés par un épais brouillard, ils allèrent se heurter à une grand'garde de Moratois qui les fit prisonniers et les désarma, à l'exception de quatre d'entre eux qui parvinrent à s'échapper. Blessé d'abord d'un coup de feu, Rohrbasser fut achevé d'un coup de baïonnette au cœur et son cadavre fut attaché à un arbre. Pahud affirme que le meurtrier était l'architecte Weibel qui fut, au matin du 7 janvier, arrêté et incarcéré à Fribourg. On prétend que les assassins dépouillèrent de son argent leur pauvre victime, car on constata que les poches de ses vêtements avaient été incisées. Ses compagnons de captivité furent peu après relâchés par les Moratois en retraite précipitée de peur que le terrible landsturm ne vînt les leur réclamer à Morat.

² La curieuse lithographie que nous publions nous a conservé le souvenir burlesque de cette fin d'équipée. On y voit les « héros » broyards en train de s'esquiver par les fenêtres; quelques-uns, dans la précipitation de leur fuite, n'ont pas même eu le temps d'ouvrir les croisées dont ils emportent les chassis au col, en façon de cangues ou de carcans, tandis que les braves commères de Grolley leur caressent rudement les côtes à coups de triques et de fourches. Je me souviens d'avoir rencontré dans mon enfance un des tristes revenants de cette nuit célèbre: c'était un vieillard de Gletterens à qui il ne fai-

effractas fœnestræ, perque fœldos culinae meatus. Fugæ vestigia, non solum relictis pileis pugionibus et armis, sed multæ viae sanguinis circa domum effusi signaverunt. Erant autem hinc quidem 4 animosi senes et reliquæ de vico mulieres furcis et fustibus instructæ; illinc autem 50 viri radicales, sclopètis, gladiis et pugionibus armati.

Quas jam Bullensium¹, civitas turmas effuderat haec confectis 2^{bus} cum ½^a leucis, in obviis cauponis constiterunt, unde tum

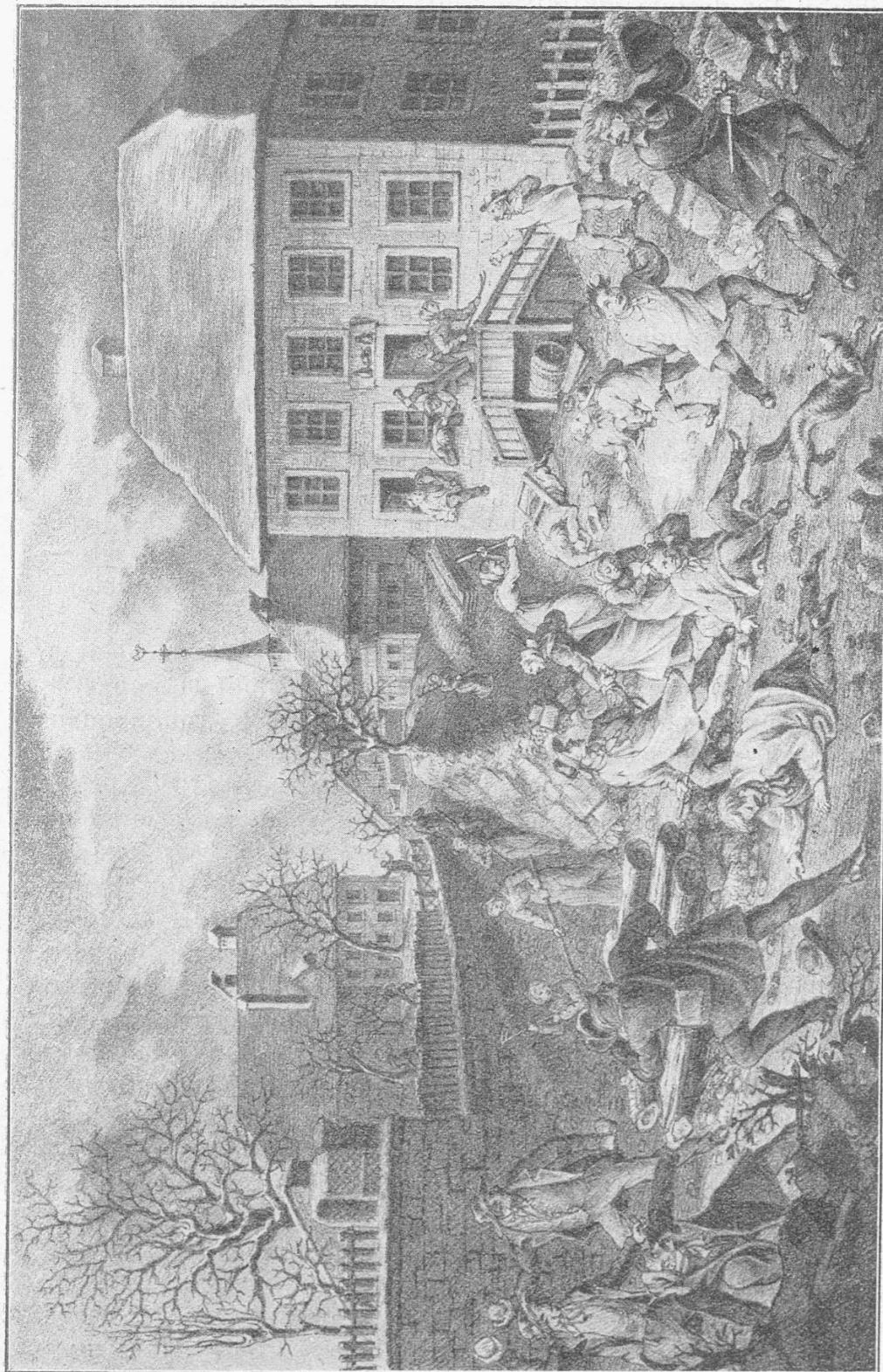
de fléaux, envahissent l'auberge, et commencent sur le seuil par régaler quatre de nos héros d'une grêle de coups de bâtons, puis entrant dans le « vendage » elles assaillent nos gens en train de s'enivrer ou vautrés dans l'ivresse, et leur infligent de sanglantes et peu glorieuses blessures, elles les eussent massacrés sans pitié si la terreur n'eut inspiré aux buveurs une fuite précipitée par les fenêtres et à travers les immondes détours de la cuisine. Ils marquèrent leur prompte retraite non seulement en abandonnant sur le terrain chapeaux, stylets et armes, mais aussi en laissant tout autour de la maison de larges traces de leur sang. Les vainqueurs se composaient de 4 vieillards pleins de courage et des femmes du village munies de fourches et d'échalas, tandis que les radicaux en déroute étaient 50, armés de pistolets, de sabres et de poignards.

Pour la colonne que la cité des Bullois¹ avait vomie de son sein, après avoir fait 2 lieues et ½, elle s'arrêta dans les auberges de la

sait pas bon rappeler le brin de cour qu'avaient ébauché avec lui et ses pareils, les accortes et décidées amazones de Grolley.

Quant aux prisonniers auxquels ce passage fait allusion, il s'agit probablement de ceux qui furent désarmés et enfermés dans la vieille église de Belfaux par le landsturm de cette commune aux ordres du commandant de Chollet et du major Alphonse de Diesbach de Rosière. Parmi les prisonniers se trouvait Curty, l'architecte de la nouvelle église que faisait bâtrir le curé Sansonnens. Ce Curty passait pour être le meneur le plus influent et le chef le plus hableur de mon district.

¹ Les Bullois étaient commandés par le député Bussard. Cet avocat à la tête de 60 hommes d'avant-garde, avait pris position



Soirée du 7 janvier 1847, à Grolley,
d'après une lithographie de l'époque.

in Gubernii tabularium in Vale-
sium properantem dena circiter
sclopeta explosissent, ipsi que bra-
chium glande trajecissent, re-
tracto pede videri desierunt¹.

Atque hic extitit nocturni hu-
jus latrocinii exitus; Moraten-
sium vero et Bullensium civitates
et Broyensis ager quae loca dixi-
mus fuisse totius rebellionis se-
cundas post Friburgum officinas,
hae, inquam, imposito militum

route, d'où elle tira une dizaine
de coups de feu sur le secrétaire du
gouvernement dépêché en Valais,
ce courrier eut un bras traversé
d'une balle. Cet exploit accompli,
ils battirent en retraite et l'on
cessa de les voir¹.

Telle fut l'issue de ce brigandage nocturne. Quant aux villes
de Bulle et de Morat et au pays de
la Broye¹, qui après Fribourg,
avaient été les officines et les an-

au Bry, pendant que le notaire Moret enrôlait les insurgés à l'auberge de Vuadens. Ce fut du Bry que l'on tira sur le secrétaire du gouvernement, Fridolin de Reynold, qui s'en allait porter des dépêches en Valais. Reynold, blessé au bras, ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval; il se hâta de détruire ses dépêches et dut s'arrêter à Bulle où le Dr v. Welz le pansa.

La colonne de l'avocat Bussard dut à un singulier incident la chance de ne pas être écharpée par le landsturm dont la surexcitation n'était que trop compréhensible. Le colonel Wicky, commandant du landsturm fribourgeois, après avoir fait sonner le tocsin à Villars, à Matran et à Ecuvillens, accourut à brides abattues au Bry y prévenir les insurgés que leur complot était éventé. « *Le landsturm est sur vous, leur cria-t-il, si vous vous risquez sur Fribourg, vous êtes sûrs d'être hachés comme des omelettes* » (sic). Cette initiative du colonel, partie probablement d'un louable sentiment d'humanité, coûta sa charge à Wicky qui faillit être déféré devant un Conseil de guerre pour avoir outrepassé sa consigne. Il fut renvoyé devant son chef immédiat le général de Schaller, inspecteur de nos troupes, il fut mis aux arrêts de rigueur pendant quinze jours et dut donner sa démission de commandant du landsturm, à la tête duquel il fut remplacé par le chef de bataillon de Landwehr, le brave major Claude Monney de Witbach, l'un des héros de Polotzk et de la Bérésina et des Journées de Juillet, celui-là même qui, au moment le plus critique de ces heures sanglantes, criait à ses grenadiers fribourgeois de la Garde royale, à demi cernés par les insurgés vainqueurs: « *Vouai, més infans, ley faut bailly dru, kemin à la Benichon dé Semsales...* »

¹ Morat, occupé et désarmé le 8, dans la matinée, par les bataillons Appenthal et colonel Albiez et la batterie Chollet, fut frappé d'une contribution de guerre de 50 000 fr. Bulle subit le même sort et dut payer une amende de 25 000 fr.; l'avoyer Charles de Forel s'y était rendu escorté du bataillon de landwehr Müller et d'une sec-

temporario praesidio multisque pecuniariis, aut ausi aut facti(?) facinoris poenas dederunt et adhucum persolvunt.

Hac tam inopinata feralis incendii restinctione, totus pagus Supernum Auxilium et vim fusarum tam enixe precum et Ejus maxime praesentiam suspexit, cujus insistentis pedibus etiamnum induratae malorum cervices conteruntur. Quare ut tanti beneficii nulla unquam obliteraret oblivio, utriusque decreto Summae potestatis, solemnes gratiarum Actiones in 2 februarii indictae, datis utriusque ad populum encyclicis litteris.

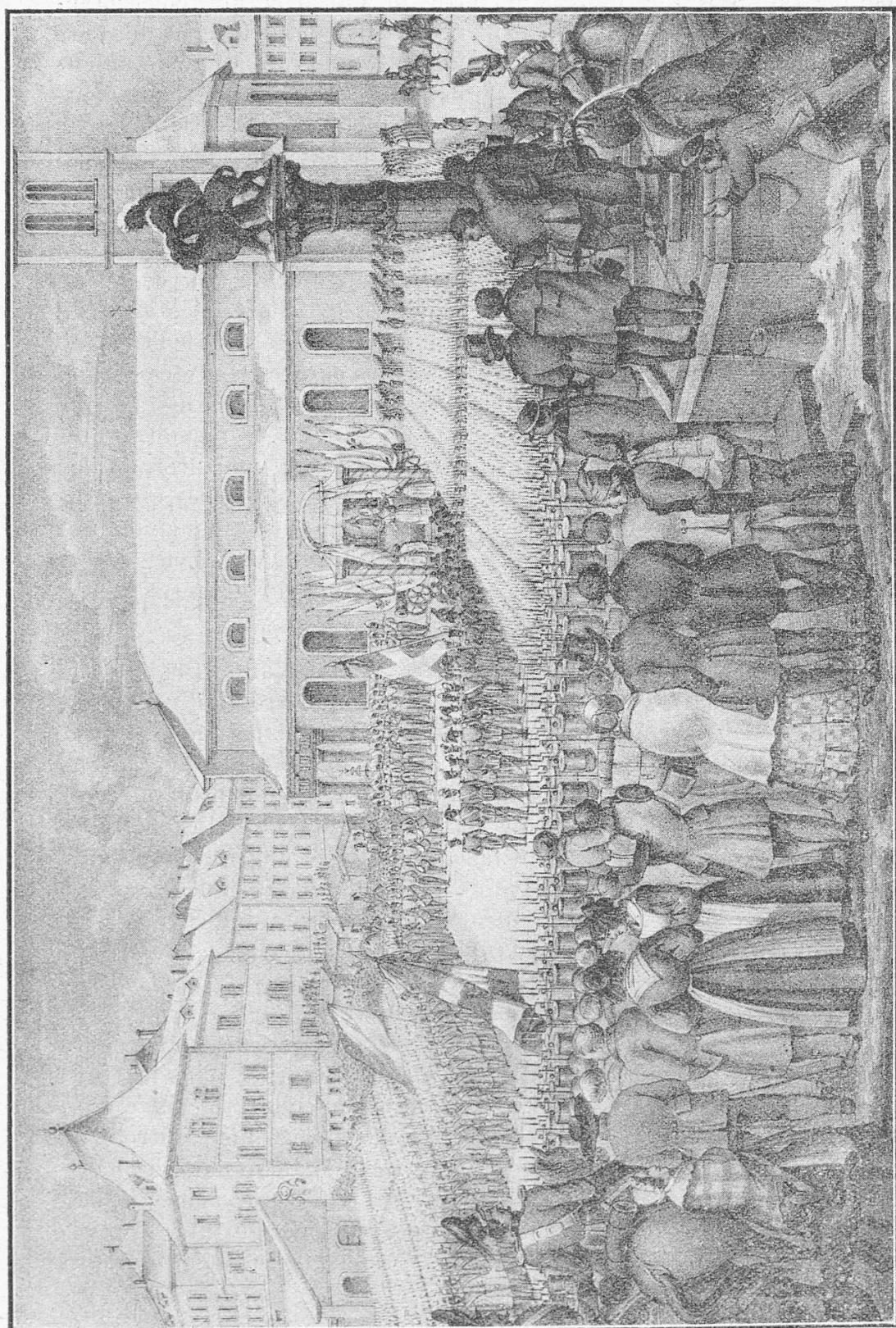
tres de l'insurrection, elles payèrent et paient encore par des garnisons temporaires et des amendes leur rêve criminel et son commencement de réalisation.

Tout le pays vit, dans l'extinction si subite de ce funeste incendie l'effet d'un secours d'en haut et y reconnut la force des prières qu'on n'avait cessé de répandre et la présence de Celle qui écrase sous ses pieds, et de nos jours encore, les têtes endurcies des mauvais. Aussi, pour que ne s'effaçât la mémoire d'un si grand bienfait, par décision des deux autorités suprêmes, une double proclamation au peuple fixa pour le 2 février un service solennel d'actions de grâces.

tion d'artillerie. Enfin le bataillon du lieut.-colonel Caille et la batterie Weck furent mis à la disposition de l'énergique préfet d'Etavayer, Gardian, pour désarmer et surveiller les communes les plus compromises et les plus remuantes de son district où radicaux et *ristous* ne cessaient de se regarder en chiens de faïence¹⁾. Un conflit sanglant faillit se produire au passage de cette colonne à Payerne, le préfet Grivaz et le commissaire Bolle faisant mine de s'y opposer. Caille hésitait, mais l'aide-major Pierre de Reynold fit serrer les rangs et avancer l'artillerie; ce mouvement exécuté promptement, il crie aux magistrats vaudois: «*Nous avons ordre de passer et nous passerons*» et ils passèrent tambours battant. Cet incident qui eût pu être gros de conséquences, fut plus tard réglé par la voie diplomatique.

¹⁾ De nombreux prisonniers avaient été incarcérés dans les tours de Jaquemart, des portes de Romont et de l'Etang et dans la Mauvaise Tour, au bas du Varis. Une procédure fut ouverte contre eux, elle ne fut jamais close en raison des événements bien autrement graves qui éclatèrent quelques mois plus tard. D'autre part, de nombreux prévenus avaient pu s'échapper, ou détenus avaient pu s'évader, tant la surveillance des prisons était relâchée. Parmi ces prévenus se trouvaient 13 députés au Grand Conseil: on citait au nombre

¹⁾ Ces détestables mœurs politiques se sont depuis quelque peu adoucies, sans disparaître dans certaines communes de la Haute et de la Basse Broye.



Service religieux célébré le 17 janvier 1847.

Les quelques feuillets que j'ai eu l'honneur de transcrire et de traduire tant bien que mal, se terminent par la description des cérémonies religieuses qui eurent lieu à l'Eglise du Collège. Elles sont sans intérêt: ces services et fonctions (comme disent les Romains), n'étaient d'ailleurs que le prélude de la solennelle fête d'action de grâces que le gouvernement, d'entente avec l'autorité ecclésiastique, fit célébrer le 17 janvier sur la Place de Notre-Dame.

La lithographie que nous reproduisons, grâce à l'aimable obligeance du personnel de nos Archives et de notre Cabinet d'estampes, nous fait assister à cette cérémonie: elle fut fort imposante; près de 6000 hommes de troupes, états-majors sur le front de bandière, étaient formés en carré: les tambours battirent au champ à l'arrivée de l'évêque. Mgr Marilley célébra le saint Sacrifice et adressa une touchante allocution au Conseil d'Etat ayant à sa tête l'avoyer Fournier, et aux milices commandées par leur inspecteur, le général Jean François de Schaller, un glorieux vétéran des campagnes napoléoniennes et de la campagne d'Espagne sous la Restauration. Celui-ci, à la fin de la cérémonie,

des prisonniers le principal chef du mouvement: Pierre Frœlicher, arrêté par le landsturm de Dirlarét. Frœlicher était un conseiller communal de Fribourg. Un de ses collègues partageait sa détention, c'était le propre neveu du général de Schaller, le fameux Julien qui allait être bientôt par un retour de la fortune politique, le chef du gouvernement issu chez nous de l'écrasement du Sonderbund. On voyait encore parmi les détenus le Dr Berthold, médecin de l'Hôpital, que ses fogueuses interventions dans les dernières sessions du Grand Conseil avaient mis au premier rang de l'opposition; le notaire Moret, de Vuadens, l'un des chefs de la colonne bulloise, l'ancien vice-chancelier Remy, le greffier Léon Pittet, de Gruyères.

Par contre, d'autres chefs très compromis avaient réussi à passer la frontière et à se mettre à l'abri chez nos bons voisins de Vaud, eux aussi prévenus à l'avance du mouvement qui allait éclater et heureusement échouer. C'était André Castella, le singulier directeur de la Police locale, l'avocat Bussard, professeur de Droit, le Rouget de l'Isle, à qui nous devons notre Marseillaise fribourgeoise si malencontreusement rajeunie naguère, et enfin Chatoney, Schmütz, Tschachtly et Vissaulaz, ces derniers, chefs des insurgés moratois.

fit lire par son chef d'état-major, le lieutenant-colonel Frédéric de Reynold, un ordre du jour vibrant aux troupes, dont la tenue martiale avait le don d'enthousiasmer — si j'en crois un témoin oculaire, disparu depuis peu¹ — l'immense multitude accourue des villes et des campagnes remercier le Tout-Puissant de la protection accordée par sa miséricorde au pays.

Après le défilé, le corps des officiers se rendit à l'Hôtel de Zähringen faire honneur au banquet que lui offrait la reconnaissance du gouvernement et suivant l'habitude chez nous, ce fut une fois de plus au bruit joyeux des verres que se terminèrent ces journées commencées au cliquetis angoissant des épées.

¹ Le regretté M. Weitzel.